

PAROISSE DE PULLY-PAUDEX

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 17 mars 2024

Président : M. Marc-Antoine Bornet

Vice-présidente : Mme Béryl Boutros

Secrétaire : Mme Johanna Mathys

ASSEMBLÉE ÉLECTIVE

Salutations et principes constitutifs

Le président ouvre l'assemblée et explique que l'Assemblée Paroissiale est divisée en deux parties aujourd'hui. Il salue chaleureusement les personnes présentes, en particulier les personnalités suivantes :

M. Olivier Burnet, président du conseil communal de Pully, Mme Arielle Martin, municipale à la commune de Paudex, et M. Laurent Witschi, président du conseil communal de Paudex.

Il remercie Mme Bérénice Frey, secrétaire de la paroisse de Pully-Paudex, Mme Johanna Mathys, secrétaire de l'Assemblée paroissiale, et Mme Beryl Boutros, vice-présidente l'Assemblée paroissiale.

M. Cedric Scheuchzer et M. Friedrich Medlin sont excusés.

Mme et M. Marie-Madeleine et William Fague acceptent d'être les scrutateurs de cette assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour (de l'Assemblée Paroissiale)

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Élections pour la législature 2024 à 2029

Le président appelle les personnes sortantes et les remercie chaleureusement pour leur travail et leur engagement envers notre paroisse durant plusieurs années :

Mme Elisabeth Vermeil, Mme Sylviane Aubert et M. Werner Stern, notre fidèle équipe de la Commission de gestion des comptes ; M. François Chuard et Mme Francine Badertscher, du Conseil Paroissial.

Il a été décidé par le Conseil paroissial de nommer Madame France Cardinaux et Monsieur Jean-Maurice Dumont comme Présidents d'honneur du Conseil paroissial. Ils sont remerciés avec applaudissement.

2.1 Élection du bureau de l'Assemblée paroissiale

Les élections auront lieu via bulletin et il y a la possibilité de biffer ou changer des noms.

Le bureau de l'Assemblée paroissiale se représente au complet :

Bornet Marc-Antoine, président

Béryl Boutros, vice-présidente

Johanna Mathys, secrétaire

Résultat : 59 bulletins, 58 bulletins pour, 0 voix contre, et 1 bulletin blanc

Les membres du bureau de l'Assemblée paroissiale sont élus à l'unanimité.

2.2 Élection de la commission de gestion et des finances

Il y a trois candidats pour la commission :

M. Didier Jaquerod est présenté par M. David Freymond : il a 60 ans, est juriste et expert-comptable. Il travaille pour une banque privée genevoise.

M. Friedrich Medlin est présenté par Mme Melanie Freymond : il a 44 ans, est né à Dresde en Allemagne, marié avec Loyse en 2007. Ils se sont installés à Pully en 2012 et ont 3 enfants (Anaëlle 16, Clément 15 et Léonie 9 ans). Il est médecin neurologue à Fribourg et Lausanne.

M. David Freymond présente M. Laurent Witschi : il a 55 ans, est marié, et ils ont 2 enfants. Il est responsable de la succursale de la Banca Popolare di Sondrio à Vevey et est le président du conseil communal de Paudex. La voile compte parmi ses activités de loisir.

Résultat : 60 bulletins, 60 bulletins pour, 0 bulletin contre, et 0 bulletin blanc

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

2.3 Élections des conseillères et conseillers paroissiaux

Sur 8 sièges, nous avons 4 sortants, 3 candidats et 1 siège vacant.

Mme Audrey Beaud est présentée par M. et Mme Chuard : elle habite depuis 20 ans à Pully, est avocate et coach de vie. Elle profite bien de la vie à Pully et participe aux prières. Elle a 2 enfants (un

garçon de 11 ans et une fille de 16 ans).

Mme Camille Fague est présentée par Mme Christine Wysser : Elle raconte qu'elle a été témoin du baptême de Camille et l'avait suivie via les ateliers bibliques. Camille est devenue 'Jack' après sa confirmation et montre un grand engagement. Elle est très sportive et joue au basketball à un haut niveau (étant capitaine). Elle a beaucoup de patience et de persévérance et est plein d'énergie. Actuellement au gymnase, elle aimerait représenter la jeunesse au conseil paroissiale.

M. Cédric Scheuchzer est présenté par M. David Freymond : il a 41 ans et travaille comme agent immobilier. Il est marié, et ils ont 2 petits garçons.

Election et résultat : Au total 59 bulletins, les personnes suivantes sont élues :

Audrey Beaud, avec 59 voix

Jean-Robert Chavan, avec 59 voix

Camille Fague, avec 58 voix

Nicolas Leuba, avec 57 voix

Graziella Pesce Honoré, avec 57 voix

Jean-Pierre Saxer, avec 57 voix

Cédric Scheuchzer, avec 59 voix

2.4 Élections des déléguées et délégués de l'assemblée régionale

Les délégués sortants Mme Patricia Costa-Fournier, M. Christophe Chalamet et Mme Francine Badertscher sont remerciés.

Sur les 6 sièges, nous avons 3 sortants.

Monsieur Adrien Saxer a 34 ans et a été confirmé en 2005. Il a été 'Jack' pendant très longtemps et aimerait s'engager pour la jeunesse. Il est actuellement en formation pour devenir animateur socio-culturel à Lausanne.

Election :

Sébastien Fague

David Freymond

Nadine Huber

Graziella Pesce Honoré

Adrien Saxer

Vacant

Résultat : 60 bulletins, 60 bulletins valable, 0 bulletin contre, et 0 bulletin blanc

Les délégués sont élus à l'unanimité.

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE DE PRINTEMPS

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera donc suivi.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale d'automne 2023

Ce document a été mis à disposition à l'entrée.

Le récapitulatif est accepté à la majorité avec une abstention, et avec vifs remerciements à sa rédactrice.

3. Rapport annuel 2023 de la Paroisse de Pully-Paudex (M. Jean-Maurice Dumont)

M. Jean-Maurice Dumont présente les points suivants :

- Evolution du paysage religieux suisse et à Pully de 1970 à 2023 - les protestants diminuent de 50 % au niveau national et également à Pully
 - Avent et Noël 2023 : fête de Noël et concerts, sapin qui sourit édition 2023, merci à la commune pour le chalet et au restaurant Le Delta pour le thé
 - Art : des visites d'expositions (le regard absolu, voyage au fil de l'eau) au musée de Pully organisées par Mme Nadine Huber
 - Témoins d'évangile (cycle de conférence) avec M. Christophe Chalamet
 - Journée au vert à Paudex et fête paroissiale d'automne, collecte pour les écoles de couture au Rwanda (Rubengera)
 - Le fête d'été de Chantemerle, passage du témoin de M. Melina à Mme Hanhardt
 - Concert d'Adonia (Esdras) en printemps
 - La semaine sainte avec veillée et 3 cultes radiodiffusés
 - Culte des Rameaux le 2 avril 2023 ; exposition d'Ignazio Bettua sur le thème de la Croix
 - Une dizaine de concerts sur les différents sites
 - Enfance/Famille : 2 camps été et automne ; camp régional
 - Groupe de jeunes régional, nouvelle chorale Gospel
 - 86 cultes en 2023, plus cultes en EMS et Clin Dieu
 - Plusieurs mariages, baptêmes et services funèbre
 - Ministres
- Mme Celine Michel a quitté ses fonctions fin octobre 2023. Son culte d'adieu aura lieu le 21 avril 2024
- M. Pierre Bader a temporairement soutenu notre paroisse entre septembre et décembre
- Mme Sophie Maillefer est en stage du 1^{er} mars 2023 jusqu'en fin août 2024
- Une vie spirituelle riche et communautaire dans notre paroisse, il y a une nouvelle dynamique parmi les jeunes

- Michée 7,7 : *Pour moi, je regarderai vers l'Eternel, je mettrai mon espérance dans le Dieu de mon salut; mon Dieu m'exaucera.*

M. Jean-Maurice Dumont est remercié.

4. Boucllement des comptes 2023

4.1 Présentation (M. Jean-Pierre Saxer, caissier)

« Quelques précisions et éclaircissements utiles :

PRODUITS

- **Comptes 6336/6337** : « Autres dons et legs »

Il convient de rappeler que la Paroisse a reçu au mois d'août 2023 la somme de CHF 100'000.00 de M. Roland Roux à titre de legs.

- **Comptes 6435-6438** : « Fêtes paroissiales / Ventes paroissiales »

Vente paroissiale du Prieuré	CHF	6'456.85
Dons au CCP	CHF	8'810.00
Fête d'été de Chantemerle - Rosiaz	CHF	1'210.00
Dons au CCP	CHF	<u>2'728.15</u>
Total	CHF	<u>19'205.00</u>

- **Compte 6534** : « Revenus de la Cure de Chamblandes »

Ordinairement, le loyer de l'appartement sis au 1^{er} étage de la Maison de paroisse et occupé par la famille du pasteur rapportait CHF 24'000.00 par an (soit CHF 2'000.00 par mois). Le pasteur Jean-Baptiste Lipp et sa famille ayant quitté ledit appartement au 30 juin 2023, ce ne sont donc que CHF 12'000.00 de loyers qui ont été encaissés au cours de l'exercice 2023. Sous point 5. de l'ordre du jour de la présente Assemblée paroissiale de printemps, des informations complémentaires vous seront données s'agissant du projet de rénovation de la Maison de paroisse de Chamblandes et, par conséquent, des possibilités qui s'offrent à nous quant à la relocation des locaux.

CHARGES

- **Comptes 3432-3434** : « Frais de chancellerie »

Le montant de CHF 17'875.54 se décompose comme suit :

Fournitures de bureau, papier, toner, enveloppes, etc.	CHF	3'208.89
Frais de ports, communications téléphoniques, envois postaux	CHF	8'497.75
Frais de photocopies	CHF	<u>6'168.90</u>
	CHF	<u>17'875.54</u>

Ce montant excédant largement la somme de CHF 11'000.00 budgétée s'explique par le fait qu'avec l'apparition des bulletins de versement avec QR code que l'on imprime soi-même, le secrétariat double à chaque fois les impressions lors d'un envoi à l'ensemble des paroissiens ; par ailleurs, ces envois, informations et invitations, sur proposition des ministres, ont été adressés depuis l'année dernière pour la Fête d'été de Chantemerle et la Vente paroissiale d'octobre du Prieuré, ce qui n'était pas le cas précédemment, en plus des deux appels de fonds de Pâques et Noël.

- **Compte 3533** : « Charges de la Cure de Chamblandes »
Outre les frais réguliers d'abonnement, d'entretien et de réparations du brûleur relatifs à l'appartement précédemment occupé par le pasteur Jean-Baptiste Lipp, ce montant de CHF 13'599.80 représente principalement le remboursement du stock de mazout payé par celui-ci (env. CHF 9'400.00), des travaux de peinture (env. CHF 2'000.00) et des frais d'expertise d'ingénieurs non prévus (env. CHF 1'300.00).
- **Compte 3735** : « Dons (œuvres de bienfaisance, etc.) »
Cette somme totalisant CHF 23'929.30 comprend le don de CHF 20'000.00 (tiré du legs de CHF 100'000.00 de M. Roland Roux) attribué au fonds Jeunesse de la Région.
- **Compte 3920** : « Imprimés, flyers, dépliant promotionnels »
Le résultat de ce compte est relativement peu élevé (CHF 2'810.00 par rapport aux CHF 8'154.55 de l'exercice 2022 et au montant de CHF 7'500.00 budgété), cela est dû une décision des ministres en accord avec le secrétariat de diminuer la distribution d'imprimés en favorisant davantage les informations par courriel.

BILAN 2023

- **Comptes 1221** : « BCV » et **1245** : « CS cpt ép. « investissements »
Comme vous le savez, le Conseil paroissial a décidé, dans sa séance du 16 mars 2023, de transférer à la BCV la totalité de nos avoirs auprès du Credit Suisse, chose qui a été réalisée en deux temps, en mars et juin 2023. Désormais, la Paroisse n'a plus de compte au CS.
- **Compte 2600** : « Fonds de réserve générale »
Ce compte s'établissait à CHF 38'292.01 au 31.12.2022.
Compte tenu du bénéfice réalisé en 2022, soit CHF 15'531.74, ce compte totalisait au 01.01.2023 :

CHF 38'292.01
CHF 15'531.74
CHF 53'823.75

De ce montant il y a lieu de déduire les sommes suivantes versées en 2023 :

- | | |
|--|---------------------|
| • Don projet Région 9 – Écoles de couture | CHF 3'000.00 |
| • Don en faveur du fonds de solidarité de la Région 9 | CHF 2'000.00 |
| • Don pour l'achat d'un château gonflable pour les plus jeunes | CHF 2'000.00 |
| • Don à l'Union de bienfaisance | <u>CHF 2'000.00</u> |
| Total des dons | CHF 9'000.00 |

Par conséquent, le compte « Fonds de réserve générale » se monte au 31.12.2023 :

	CHF 53'823.75
./. dons ci-dessus	<u>CHF 9'000.00</u>
	<u>CHF 44'823.75</u>

Le Conseil paroissial, qui a approuvé les comptes 2023 dans sa séance du 29 février 2024, propose à l'Assemblée générale d'attribuer le bénéfice de l'exercice 2023, soit **CHF 56'585.15**, au **Compte 2315** « Fonds entretien/rénovation immeuble ».

Comptes 2023, présenta° JPS/17.03.2024

M. Jean-Pierre Saxer est remercié.

4.2 Rapport de la commission de gestion et finances (M. Werner Stern)

M. Werner Stern lit le rapport suivant :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié les comptes de la Paroisse de Pully-Paudex pour l'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les écritures ont été contrôlées et les pièces justificatives nous ont été présentées par M. Saxer, trésorier. Nous sommes en mesure d'attester le caractère exact et complet des comptes établis. Nous avons également contrôlé l'existence des actifs de la Paroisse.

Les comptes de l'année écoulée présentent les résultats suivants :

Excédent de l'exercice :	Frs	56'585.15
Réserve générale :	Frs	44'877.16
Fortune de la Paroisse au 31 décembre :	Frs	600'000.00

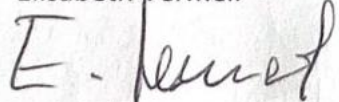
Arrivés à la fin de notre mandat, nous tenons à remercier M. Saxer pour le travail accompli et sa disponibilité au cours de toutes ces années.

Nous vous proposons :

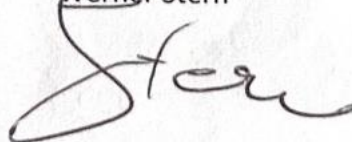
1. d'adopter les comptes 2023 tels que présentés
2. de donner décharge au trésorier
3. de donner décharge à la Commission de gestion et des finances.

La Commission de gestion et des finances

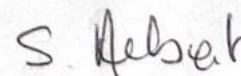
Elisabeth Vermeil



Werner Stern



Sylviane Aubert



Pully, le 17 mars 2024

Rapport de la Commission sur les comptes de l'exercice 2023 lit par Mme Elisabeth Vermeil :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Notre dernier rapport sur la gestion de la paroisse Pully-Paudex sera bref ! Ceci avant tout pour éviter des redites après la lecture du rapport du président du Conseil paroissial, Monsieur Jean-Maurice Dumont, rapports toujours très fouillés et agrémentés par des supports informatiques à faire pâlir d'envie les néophytes en la matière.

Le rapport du Président est basé sur son vécu aux séances du Conseil et bien entendu – comme pour nous – sur les procès-verbaux de chaque séance.

Toutefois permettez-nous d'ajouter quelques commentaires :

En janvier un sondage met en lumière le souhait de davantage de « moments de convivialité » au Prieuré. Il est vrai, l'heure du culte dominical à 10h45 ne permet guère une prolongation pour prendre un café ou apéritif.

- Propositions : Si l'on organisait un café au moins une fois par mois avant le culte à 09h30 ?
ou
- Un repas de midi, uniquement pour des paroissiens, une fois par trimestre ? Grâce à une équipe bien rôdée, courageuse et volontaire, les repas de quartier à Chamblandes constituent un exemple magnifique et très apprécié.

En 2023 un culte décentré a eu lieu à Corsy ou à Lutry. Dans de telles situations, serait-il possible d'organiser un transport par des bénévoles pour les personnes à mobilité réduite depuis le Prieuré ? Une inscription préalable au secrétariat serait nécessaire.

Postes ministériels :

Nous regrettons la décision du synode de bloquer dans chaque région un poste ministériel de 50 %, donc également à Pully-Paudex.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la pasteure Nadine Huber continuera son précieux travail pastoral dans notre paroisse en tant que vicaire jusqu'à sa retraite, heureusement encore assez éloignée.

La présence et la collaboration depuis bientôt une année avec la stagiaire Sophie Maillefer enrichit énormément la vie paroissiale par son lien avec la jeunesse, sa propre jeunesse et son enthousiasme d'innover et parfois même de bousculer les habitudes!

Nous osons le dire et en sommes très reconnaissants : nous avons une très belle vie paroissiale grâce aux nombreuses activités proposées, grâce à la présence des ministres si soucieux de chacun et de chacune, grâce à leurs inspirantes, motivantes et riches prédications et également grâce à toutes les personnes, collaborateurs et collaboratrices réguliers et tous ceux et celles qui donnent inlassablement de leur temps en offrant des coups de main dont on ne voit pas la trace dans les PV.

Avant de passer le flambeau à la prochaine équipe, nous pensons qu'il serait judicieux de revoir le fonctionnement de la commission de gestion. Ce qui ne doit pas changer est bien le contrôle des finances et des comptes, présenté impérativement chaque année à l'Assemblée du printemps.

Par contre le contrôle du budget et son rapport pour l'Assemblée générale de novembre nous semble superflu. A ce moment, le budget est déjà adopté par le Conseil paroissial. Par conséquent nous ne voyons guère ce que la commission de gestion pourrait encore modifier, ajouter ou supprimer !

Il en va de même pour le rapport sur la gestion de la paroisse, dont la source d'information est identique à celle dont le Président du CP s'inspire.

Nos vœux s'adressent aux commissaires de la prochaine législature et nos remerciements à vous tous qui nous avez fait confiance pour assumer cette responsabilité.

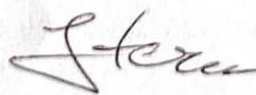
Pour terminer nous voulons confier notre paroisse et ses habitants à la grâce de Dieu afin qu'IL les bénisse et renouvelle leur rayonnement.

Sylviane Aubert

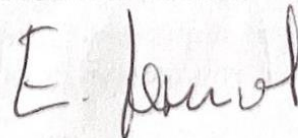


17 mars 2024

Werner Stern



Elisabeth Vermeil



Mmes Elisabeth Vermeil et Sylviane Aubert ainsi que M. Werner Stern sont remerciés.

4.3 Discussion

M. Daniel Petitpierre demande des précisions concernant le poste 2735 avec le legs pour la jeunesse.

Le président explique que ce point a été discuté en détail et voté pendant la dernière AP.

Mme Suzette Sandoz demande pourquoi la contribution à l'EERV, poste 3230, a diminué. M. Sebastien Fague explique que le synode a fait projection des budgets et acceptait les chiffres de l'année précédente.

4.4 Adoption des comptes, puis du rapport

Adoption des comptes : 1 voix contre, et 1 abstention

Adoption du rapport : 0 voix contre, et 0 abstention

Les comptes 2023 ainsi que le rapport sont acceptés. Le caissier et les membres de la commission de gestion et des finances sont à nouveau vivement remerciés.

5. Maison de paroisse de Chamblandes et convention entre la Paroisse et l'Association de Chamblandes

M. Nicolas Leuba présente le projet de la maison de paroisse de Chamblandes à titre informatif. Il y avait l'appartement du pasteur et une école privée ; les locaux sont dans un état vétuste, les produits ne permettent pas à l'association de Chamblandes de pouvoir financer les travaux nécessaires.

Le Président de l'école de musique Pully, Belmont et Paudex, M. Guillaume Berney, explique que l'école de musique cherche un lieu à Pully pour pouvoir y regrouper leurs diverses activités.

M. Sebastien Wolleb, architecte, montre une présentation avec les points suivants :

La zone de Chamblandes est d'utilité publique, ce qui restreint les possibilités.

Il y a 3 étages ; des logements seraient possibles mais uniquement pour l'utilité publique (personnes âgées, migrants, etc).

Il y aurait beaucoup de travaux à prévoir, le budget serait de 1.1 millions de francs, et n'incluerait pas une grande partie des éléments nécessaires.

Des variantes possibles pour l'appartement au 1^{er} étage :

Affectations d'utilité publique : un investissement de 130-150M CHF serait nécessaire pour relouer, ou transformer et scinder l'appartement en deux. Ce serait difficile d'obtenir des autorisations et la remise en norme. Les coûts seraient importants, avec peu ou pas d'augmentation de rendement.

Le projet de l'école de musique garderait un maximum de la structure actuelle, avec un bureau et des salles de cours. Les travaux incluraient : remplacement des fenêtres, réfection complète de l'électricité, introduction de la fibre, réfection sanitaire, remplacement de la cuisine, réfection et

transformation des aménagements intérieurs, mise aux normes feu nécessaire, sécurisation de la structure.

Le budget serait de 500,000 CHF.

M. Leuba reprend la parole et explique que la commune serait très intéressée par ce projet.

La grande question ouverte est le financement et le rendement.

Une demande a été faite à la BCV pour le financement. Ce serait difficile, et il y aurait besoin d'un cautionnement. La commune de Pully n'entrerait pas en matière pour le financement, mais resterait ouverte pour un bail de très longue durée.

M. Jean Robert Chavan travaille sur ce projet, en collaboration avec M. Nicolas Leuba. Dès que les points en suspens auront avancé, il est envisagé de convoquer une assemblée extraordinaire.

M. Nicolas Leuba est remercié.

6. Information concernant la Région Lavaux et les travaux du Synode

Le président rapporte de manière résumée les informations ci-dessous :

Concernant la Région Lavaux, pour laquelle nous avons le plaisir d'être représentés par Madame Graziella Pesce Honoré, voici les informations qu'elle m'a fournies concernant l'Assemblée régionale du 5 mars :

Budget.

Moins de dépenses que prévu. Les responsables de ce poste demandent plus d'adéquation entre ce qui est budgété et ce qui est dépensé.

La paroisse de Pully ayant eu un bénéfice, notre conseil de paroisse a voté un soutien aux paroisses moins chanceuses.

Cette initiative, déjà votée l'an dernier, les deux ministres ou le responsable des paroisses bénéficiaires m'ont priée de remercier la paroisse de Pully de sa solidarité.

Conseil présence et solidarité, le CFCSA, en la personne de Monsieur Laurent Michel. Cinq personnes ont rejoint ce conseil, ce qui est une bonne nouvelle.

Famille Le château gonflable est arrivé et est loué gratuitement. Un don peut toutefois être versé à la région en guise de remerciement.

Conseil synodal en la personne de Monsieur Daenzer.

Ce dernier évoque des projets de modification dans la gouvernance entre 2024 et 2029. Le projet prévoit d'incarner l'Évangile dans des projets avec un public cible.

Les 80 paroisses deviendraient 25 à 30 communautés paroissiales avec des missions diverses, comme la communication, la formation, la vie culturelle etc... .

Les paroisses seraient amenées à travailler plus ensemble.

Ceci, ou d'autres mesures, auraient donc pour unique but d'essayer de trouver une issue ou tout au moins des solutions au manque de personnel.

Elles seront soumises au Synode.

Concernant le Synode, je remercie Monsieur Sébastien Fague, qui nous y représente. Voici les informations qu'il m'a fournies :

Le Synode n'a pas siégé depuis la dernière Assemblée paroissiale. Cela est dû au fait que deux rapports sont en cours d'analyse qui seront votés lors de la prochaine session à fin avril. Ils portent sur la gouvernance de notre église et donneront les grandes pierres angulaires de ce qui devrait être réformés lors de la législature à venir. Il est question notamment de la composition et du rôle des organes de l'EERV (il faudrait alléger le système) et notamment de la réflexion sur l'abandon des régions au profit de regroupement de paroisses. Les deux rapports en cours d'analyse sont publics et sont sur le site de l'EERV pour celles et ceux qui souhaiteraient les lire.

7. Divers

Mme Graziella Pesce Honoré prend la parole et transmet un grand merci de la part des autres paroisses qui ont bénéficié d'un soutien de la part de notre paroisse.

M. Olivier Burnet prend la parole et aimerait faire un constat. Comme il y a des mariages mixtes entre confession, il aimerait aussi avoir plus de cultes ou messes mixtes. Il souhaiterait davantage d'activités œcuméniques entre les églises.

8. Date de l'Assemblée de paroisse de l'automne 2024

Elle est fixée au dimanche 17 novembre 2024. Le lieu et l'heure seront fixés ultérieurement.

L'assemblée est levée et partage un excellent apéritif dans la salle paroissiale. Merci à la famille Bornet d'avoir préparé cet apéritif et pour son chaleureux accueil.

Assemblée paroissiale

Johanna Mathys, secrétaire

Pully, le 20 avril 2024

Annexe : Comptes et bilan 2023